

MANIFESTATION 15 MARS 2025 – DISCOURS JM BUTEUX (Président DIRAP)

La DIRAP vous remercie d'avoir répondu si nombreux à l'appel des maires et des associations pour manifester votre opposition à l'augmentation des nuisances avec l'implantation d'une activité Hélicoptères sur l'aérodrome.

Merci aux élus pour leur implication.

Nous sommes ici car nous demandons simplement que l'activité de l'aérodrome respecte les riverains dans le cadre de vie qu'ils ont choisi !

Depuis longtemps nous agissons pour obtenir des réductions des nuisances. On nous a accordé quelques améliorations, comme des avions équipés de silencieux financés à 80% par des subventions.

Mais les riverains subissent encore les nuisances avec le survol des villages par des avions bruyants et le non-respect des plages de silence le week-end.

Et maintenant ADP, tout en nous assurant de son engagement pour réduire les nuisances, n'hésite pas à ajouter une activité hélicoptères, des appareils ultra bruyants, avec l'excuse d'une faible activité !

Comment avoir confiance quand les explications données pour ce projet changent pour répondre aux demandes de justifications, on nous a dit :

« On a proposé l'activité Au Bourget mais la société Hélicoptères n'a pas voulu, le personnel ne suivait pas ! »

« Au Bourget : pas possible, car les temps de circulation sur pistes sont importants et font perdre du temps ce qui grève la rentabilité »

« L'activité Au Bourget c'est trop de contraintes de circulation aérienne »

« A Toussus il y a trop de contraintes pour l'activité... »

Alors qu'on sait que « L'activité sur Pontoise augmentera le temps de transfert de 45 mn vers Paris pour charger les VIP ou les touristes !

On comprend que si on veut se protéger des nuisances il faut des contraintes aux activités !

A la volonté de rentabiliser l'activité hélicoptères nous opposons l'impératif de protéger le cadre de vie contre les nuisances !

Car nous savons que les d'hélicoptères ce sera plus de vols ultra bruyants !

Nous nous opposons fermement à cette activité hélicoptères !

Cette agression supplémentaire nous rappelle l'insistance d'ADP pour faire augmenter la masse des avions d'affaire de 17 tonnes à 35 tonnes afin de permettre le développement de l'aviation d'affaire !

Cette proposition a encore été faite récemment avec un argument fallacieux d'accepter les avions soi-disant moins bruyants selon un critère fait pour laisser atterrir et décoller des avions à 90 dB !

Ceci sans évoquer de plafonnement d'activité, ni limitation de trafic la nuit !

Les riverains et leurs élus doivent se défendre pour être protégés en renforçant la réglementation !

C'est pourquoi la DIRAP aidée par les associations et les maires demande de renforcer l'arrêté de restriction de l'aérodrome avec des dispositions vraiment protectrices pour les riverains, comme cela a été fait sur d'autres aérodromes comme Toussus le Noble, Toulouse Lasbordes, Lyon Bron ou Cannes !

A Toussus les vols sont interdits le dimanche et jours fériés de 12 à 15 h

A Toulouse Lasbordes et à Lyon Bron il n'y a pas de tours de piste le dimanche et jours fériés !

A Pontoise il faut également préserver des périodes de silence le week-end, interdire le survol des villages, et assurer un contrôle efficace.

- **L'arrêté doit préserver les périodes de silence la nuit, les week-end et jours fériés.**
- **Il doit interdire les avions les plus bruyants sur certaines périodes.**
- **Il doit interdire le survol des habitations à basse hauteur pour réduire le bruit et augmenter la sécurité.**

Nous demandons simplement le respect et de ne pas être considérés comme des citoyens de seconde zone !